Mairie de Chartres
Service urbanisme
32/34 bd Adele Chasles

28 000 CHARTRES

A Cavaillon, le 28 janvier 2018

Objet : Installation classée pour la protection de l'environnement : ZAC jardin d'entreprises

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de l'instruction du dossier de demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement de notre société sur le territoire de la commune de Chartres, Rue Réaumur, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après les propositions de notre société CEPL Beville quant à la remise en état du site en cas de cessation d'activité dans l'objectif d'un usage industriel.

La société CEPL Beville s'engage à effectuer la remise en état du sol et du site, en cas de cessation d'activité.

Dans l'éventualité où l'exploitation prendrait fin, une étude et une campagne de prélèvements seraient mises en place. Ces mesures permettront de diagnostiquer les pollutions éventuelles ayant pu intervenir malgré toutes les précautions.
CEPL Beville procèdera donc aux carottages et analyses selon un protocole défini en synergie avec l'Inspection des Installations Classées.

En fonction de l'activité intervenant par la suite, la société CEPL Beville s'engage à prévoir l'ensemble des opérations visant à :

- Neutraliser et/ou démanteler les installations existantes,
- Evacuer les déchets et produits chimiques présents à l'arrêt de l'activité,
- Maintenir en état satisfaisant l'entretien du site de manière à conserver son esthétique vis-à-vis de l'environnement dans lequel il s'insère,
- Dépolluer nappes et sol si nécessaire.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire connaître votre avis quant à ces propositions.

Dans l'attente, Veuillez agréer, Mr le Maire, nos salutations distinguées.

Thomas Duquesne

CEPL BEVILLE
Société par actions simplifiée au capital de 1 280 000 €
Siège Social : ZI les longs Réages – 28700 BEVILLE LE COMTE – France
Tél. : +33 2 37 91 76 00 – E-mail : contact@id-logistics.com
SIREN : 423 768 829 RCS Chartes